



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 15 décembre 2025, à l'adoption du règlement suivant :

- Règlement n° 365-2025 intitulé : *Règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin.*

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 16 décembre 2025.

Marie-Josée Charron, greffière